

Repentance et Militants de la mémoire

Philippe VIDELIER*

De nos jours, *Repentance* est un mot fort péjoratif. Sans doute est-il utile pour le mieux comprendre de suivre un candidat en campagne. A Lyon, cité dont il dit : « Mes chers amis, c'est toujours pour moi une immense joie de me retrouver à Lyon, dans cette ville où l'on met du temps à donner son cœur, où la confiance et l'amitié se méritent, où l'intimité se protège »

(Nicolas Sarkozy, discours de Lyon, jeudi 5 Avril 2007), la *repentance* s'invite dans le débat avec ce qu'il convient de démagogie ordinaire et de travestissement calculé. « Je déteste cette mode de la repentance qui exprime la détestation de la France et de son Histoire, assénait le candidat. Je déteste la repentance qui veut nous interdire d'être fiers de notre pays. Je déteste la repentance qui est la porte ouverte à la concurrence des mémoires. Je déteste la repentance qui dresse les Français les uns contre les autres en fonction de leurs origines. Je déteste la repentance qui est un obstacle à l'intégration parce que l'on a rarement envie de s'intégrer à ce que l'on a appris à détester, alors que l'on devrait le respecter et l'aimer. Voilà ma vérité. » La *repentance*, sans autre précision, est donc d'abord désignée comme détestable (et même détestable parce qu'elle « exprime la détestation » !!!). Outre la véhémence, il im-

responsabilité
reconnaissance
histoire objective

porte de souligner, dans cette tirade, la mise en scène d'une subjectivité débordante : « *Je déteste* », d'une part, et « *ma vérité* », d'autre part, qui laisse supposer une vérité éclatée entre la sienne et celle d'autrui, forcément. Ici, la *repentance* reste un objet non identifié, mais délivre un message subliminal puisqu'elle serait « fonction de l'origine » et constituerait « un obstacle à l'intégration ». Le subliminal était jusque là la méthode et la spécialité d'un autre candidat, désormais sorti du champ politique, cannibalisé par celui-ci.

Chez le candidat triomphant ce thème n'était cependant pas un fait de circonstance, d'opportunisme, mais un article programmatique. Durant la campagne présidentielle, le mot *repentance*, figurait dans l'*Abécédaire des propositions de Nicolas Sarkozy* : « La mode de la repentance est une mode exécrale. (...) Je n'accepte pas que l'on juge toujours le passé avec les préjugés du présent. Je n'accepte pas cette bonne conscience moralisatrice qui réécrit l'histoire dans le seul but de mettre la nation en accusation » (discours de Caen, 9 mars 07). La *repentance* serait donc une réécriture pernicieuse de l'histoire substituant à l'objectivité attendue de la science des préjugés adossés à une injonction morale dou-

teuse. Le postulat n'est évidemment étayé d'aucune illustration. Qu'est-ce qui a été *réécrit*, quelles *accusations* ont été portées et par qui ? Comment se traduit « juger le passé avec les préjugés du présent » ? Ce n'est pas dévoilé. Mais il n'est pas excessif d'imaginer que les « préjugés du présent » ainsi pointés du doigt sont en réalité les valeurs universelles de la Déclaration des droits de l'homme. L'association avec « bonne conscience moralisatrice » conduit à une déduction de cet ordre, d'autant plus que l'expression disqualifiante « *d roits - de l'hommistes* », forgée à l'extrême droite, avait déjà été utilisée par le ministre de l'Intérieur avant qu'il ne devienne candidat. On remarquera bien sûr la collision rhétorique entre les « je déteste »/« ma vérité » et le présupposé d'objectivité contenu dans la dénonciation des « préjugés du présent » et de la « conscience moralisatrice ». La contradiction est d'autant plus aiguë que le candidat présentait cet autre article de foi : « La France traverse une crise morale qui ne peut être guérie qu'en remettant de la morale dans la politique. (...) Je ne crois pas qu'une société puisse fonctionner si elle n'accepte pas un minimum de morale » (discours de Lorient, 3 avril 2007). Il y aurait donc, selon les sujets, « la morale » (positive et nécessaire) et une « conscience moralisatrice » (négative et répugnante). Ainsi parlait le candidat, ainsi drainait-il les suffrages.

Devenu président, l'ex-candidat s'exerça à mettre son programme en pratique à

l'occasion d'un voyage en Algérie. 62 ans après les massacres de Sétif et un demi-siècle après la bataille d'Alger et les révélations sur la torture, le président donna une interview exclusive à la presse algérienne : « Je suis donc pour une reconnaissance des faits, pas pour le repentir, qui est une notion religieuse et n'a pas sa place dans les relations d'Etat à Etat. Le travail de mémoire doit continuer, mais dans la dignité et l'objectivité, à l'abri des polémiques et des tentatives d'instrumentalisation politique. Ce cheminement doit aussi se faire des deux côtés, car il ne s'agit pas d'avoir une partie qui doit accepter sans discuter la vérité de l'autre » (entretien accordé à *El Watan* et à *El Khabar*, 10 juillet 2007). Le président mettait, si l'on peut dire, de l'eau dans son vin, sans pour autant toucher à l'essentiel : il existerait plusieurs vérités attachées chacune aux parties du

conflict et il n'y aurait, de ce point de vue, pas lieu à *repentance*, notion étrangère à la politique bien comprise.

Concession obligée à ses interlocuteurs, le président précisait : « Certainement qu'il y a eu beaucoup d'ombres, de souffrances et d'injustices au cours des 132 années que la France a passées en Algérie, mais il n'y a pas eu que cela. » Manière en somme de renvoyer « cela » au néant, ou d'aboutir, selon l'effroyable terminologie judiciaire, à un « non lieu ». En 1948, des éditions marginales de Paris, les Cahiers Spartacus, se classant à gauche tout en étant hostiles au communisme et à ses avatars, publièrent une brochure intitulée *L'Algérie dans*



l'impasse – démission de la France ?, prolongeant une précédente étude pudiquement baptisée : Le Malaise algérien. On n'y trouvait pas un mot sur les massacres de Sétif qui, trois ans auparavant avaient fait un nombre de morts indéterminé, se chiffraient en milliers, à peine une allusion : « Malgré le calme relatif (...) l'Algérie vit toujours dans une inquiétude secrète, car la tranquillité n'est qu'apparente. Elle peut faire croire aux observateurs superficiels à une détente par rapport aux années 45 à 47. (...) Cependant nous pouvons nous demander si c'est une solution heureuse de ne compter que sur la force pour maintenir la souveraineté française en Algérie. » La question était judicieuse. Dans la simple exposition des données se dessinaient les causes profondes de la guerre et son inéluctabilité. « La plus grave erreur du passé à l'égard de l'Algérie, écrivait l'auteur, fut de traiter en quantité négligeable la masse numériquement la plus importante de la population » (p. 73).

Sans évoquer la brutale répression, Sylvain Wisner, auteur de l'Algérie dans l'impasse, offrait assez d'éléments d'analyse, pour se faire une idée de ce qu'était l'Algérie coloniale : « Un million environ de citoyens de statut civil français installés au milieu de plus de sept millions d'indigènes de statut personnel coranique. (...) Il est indéniable que la quantité négligée ne joue encore aucun rôle politique propre [1948] et, quels que soient les maîtres du pouvoir, elle ne sera pas de sitôt capable d'en jouer un vu l'état d'infériorité dans laquelle elle est maintenue : l'ignorance et la misère les plus scandaleuses. » (pp. 105-106) « La dignité et l'objectivité » voudraient que l'on s'attache à ces faits, en même temps que l'on en reconnaît d'autres : la violence éruptive de mai 1945 dans les campagnes du Constantinois, puis la violence planifiée d'une guerre longtemps qualifiée « d'opérations de maintien de l'ordre ». A coup sûr l'Histoire n'est pas servie par les déclarations présiden-

tielles. Quant aux historiens, c'est une autre histoire. Une pétition intitulée « Liberté pour l'Histoire » réclamait l'abrogation les lois dites « mémoriales » qui participent seulement de la reconnaissance de faits historiques incontestables et de la protection des victimes contre le déni assassin. Alors que l'histoire est ici parfaitement libre, on peut se demander ce qui justifie une pétition qui réclame une liberté que l'on a déjà. Il faut constater que cette revendication de combat s'inscrit dans le même courant que les discours sur la repentance exécitable.

Encensé naguère, le thème de la mémoire est devenu suspect. Il arrive même que, dans une intention de condamnation, les milieux institutionnels les mieux établis dénoncent les « militants de la mémoire ». L'expression est étrange, dans la mesure où l'antonyme de mémoire est oubli. Que serait donc le contraire d'un « militant de la mémoire » ? Un « militant de l'oubli » ? On en a vu, certes, autrefois, et sans doute un peu trop. Qu'est-ce qu'un historien, en vérité, sinon un praticien de la mémoire (pour ne pas utiliser le vocable connoté de militant), et cela depuis qu'en un lointain passé Hérodote se proposait « de préserver de l'oubli les actions des hommes » et de « développer les motifs qui les portèrent à se faire la guerre » (ouverture des *Histoires* – Clio).

« Il ne s'agit pas d'avoir une partie qui doit accepter sans discuter la vérité de l'autre. » L'idée que la vérité serait divisée entre parties dans un conflit est exactement celle qui préside à la négation du génocide arménien par l'Etat turc : « point de vue turc » contre « point de vue arménien ». L'idée, donc, qu'il n'y aurait pas d'histoire objective, de faits constatables, mais simplement « des vérités » opposables, des « vérités de camps » est, selon George Orwell, constitutive de l'esprit totalitaire. L'écrivain a fort bien développé cette approche dans un essai de 1943 : *Looking back on the Spanish*

War. Les faits sont là. A Sétif et alentour, au mois de mai 1945 se sont déroulés des massacres de masse, en représailles de manifestations sanglantes. Entre 1954 et 1962, a eu lieu une guerre de contre-insurrection qui fit un demi-million de victimes au moins parmi les « indigènes ». Torture et exécutions sommaires furent érigées en système. Durant des décennies cela fut couvert par le mensonge d'Etat. Les historiens, à de rares exceptions, n'y vinrent pas mettre leur nez. Il semble que les pourfendeurs de la *repentance* soient d'abord et surtout hostiles à la reconnaissance et à la verbalisation de ces pénibles réalités. A cette vérité vraie, le discours officiel n'oppose qu'une pirouette : « Les jeunes générations, de part et d'autre de la Méditerranée, sont tournées vers l'avenir, plutôt que vers le passé, et ce qu'elles veulent, ce sont des choses concrètes. Elles n'attendent pas de leurs dirigeants que, toutes affaires cessantes, ils se mortifient en battant leur coude pour les erreurs ou les fautes passées, parce qu'à ce compte, il y aurait beaucoup à faire, de part et d'autre » (interview à *El Watan* et à *El Khabar*). *A ce compte*, l'expression est terrible : compte

macabre. Il est toujours obscène de mettre en balance les victimes, mais cela l'est infiniment plus lorsque la balance est inégale. Trente mille morts Européens mis en face de cinq à six cent mille « indigènes ». Et si en Algérie ne sont pas discutées les méthodes du FLN, le sort fait aux pieds-noirs, aux harkis ou aux messalistes, en quoi cela dispense-t-il « la nation », « les Français », d'un examen de conscience ou, plus simplement, de responsabilité historique ?

Il n'est probablement pas illicite de rattacher le mot *repentance* à la religion (dont le président comme le candidat s'affirme l'ami). Mais il peut aussi bien être rattaché à la philosophie, c'est-à-dire à une pensée en progression, ou, si l'on veut, à un acte de civilisation. « *Le repentir est une tristesse de l'âme. (...) Le repentir est déjà presque une vertu.* » (Pierre Janet, *Traité élémentaire de philosophie à l'usage des classes, 1884*). Peut-être que la modernité conquérante n'y trouve pas son compte. ■



* Historien, CNRS, Lyon